

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19- 053404

Optique 69061 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2636

Société : NAT

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KENNANI ABDELHALEK

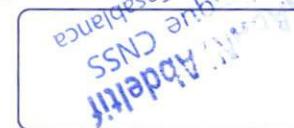
Date de naissance : 06.07.1957

Adresse : 62 Bd My ISMAÏL APP 22 ETG 1
CASA R.N

Tél. : 06 89 37 48 80 Total des frais engagés : 279,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 21.01.2021

Nom et prénom du malade : KENNANI Salwa

Age : 1999

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :



En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 22.04.2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/04/91	C	80	80	Dr. RABANI Abdeltif Polyclinique de l'INSS Derb Ghalef - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DES MAUSOLEES Dr. S. JELASSI Bechta 30, Rue Mausolee El. Fata Télé: 0522 22 11 95	22/04/88	99,30

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ANALYSES Radiologiques Médicales Dr. Noureddine - Biologiste Moulay Abdellah - Casablanca	23.04.88	B 5.50 + P.C.	6.00.00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX																				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																							
<table border="1"> <tr> <td colspan="2">H</td> <td colspan="2">21433552</td> </tr> <tr> <td colspan="2">00000000</td> <td colspan="2">00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">D</td> <td colspan="2">00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">00000000</td> <td colspan="2">11433553</td> </tr> <tr> <td colspan="2">35533411</td> <td colspan="2">B</td> </tr> </table>					H		21433552		00000000		00000000		D		00000000		00000000		11433553		35533411		B	
H		21433552																						
00000000		00000000																						
D		00000000																						
00000000		11433553																						
35533411		B																						
<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>																								
MONTANTS DES SOINS	DATE DU DEVIS																							
DATE DE L'EXECUTION																								

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

وصفة
ORDONNANCE



درب غلف
DERB GHALLEF

Le 22/04/2024

KENNANI BALDE

19,70

Azix

1 hr

puis

1/2 hr

4.S.

l 1a fm

les fm suivants

19,60

Parental

C 1000

1 hr efferv

4.S.

l x2

T = 99,30

Dr. RABANI Abdellatif
Polyclinicue CNSS
Derb Ghallef - Casablanca

وصفة
ORDONNANCE



درب غلف
DERB GHALLEF

Le 22/04/2011

Kermani Selwa

Dr. per 6 and 19

مختبر السادس
لaboratoire d'Analyses Médicales
Dr LOUANJLI Noureddine - Biologist
10, Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca
Tel: 0522 20 74 22 22 11 06 - Fax: 0522 26 83 02

Dr. ABDELLAH LOUANJLI
Polyclinique CNSS
Derb Ghallef - Casablanca

POLYCLINIQUE C.N.S.S - Derb Ghallef

Rue de la Sécurité Sociale Quartier des Hôpitaux

20100 CASABLANCA

Tél:0522-863021/27 Fax:0522-864205 RDV:0522-863020

INPE: 090001512 ICE: 001757364000080 IF: 1602058

N° IPP :	1114123	N° SEJOUR :	210030808	FACTURE N° 2105018219			DATE D'ENTREE :		22/04/2021	DATE DE SORTIE :		22/04/2021
ASSURE :							DESTINATAIRE :		KERMANI,Salwa			
MALADE : KERMANI,Salwa				UF: 5002 URGENCES			N° IMMAT C.N.S.S :					
NOM JEUNE FILLE :												
TIERS PAYANT 1 :				N° D'ADHERENT OU DE MUTUALISTE :								
TIERS PAYANT 2 :												
REF. PC 1 :	REF. PC 2 :	N° SE. SOC. ETRANG. :										
NATURE DE PRESTATION	LETTRE CLE	NOMBRE x COEF	PRIX UNITAIRE	TOTAL	TIERS PAYANT 1		TIERS PAYANT 2		PART DU MALADE			
					% / Dh	MONTANT	% / Dh	MONTANT	% / Dh	MONTANT		
CONSULTATION DE MEDECIN.												
CONSULTATION DE GENERALISTE	C	1.00	80.00	80.00					0.00		80.00	
Intervenant : 06112011 DR RABANI ABDELTIF (GENERALISTE)				TOTAUX :	80.00							80.00
Arrêtée la présente facture à la somme de : QUATRE-VINGT DHS				PLAFOND PC :						ACOMPTE:		
				REMISE :	0.00	REGLE :				AVOIR :		
				RESTE DU:	80.00							
DATE FACTURE : 22/04/2021				EDITEE LE : 22/04/2021	PAR: MOURAD	ACCIDENT DE TRAVAIL :						
VISA						N° DE POLICE :	DATE AT :					
						Règlement à effectuer à l'ordre de :		POLYCLINIQUE C.N.S.S - Derb Ghallef				
						BANQUE :		BMCE - AGENCE MOULAY DRISS 1ER - CASABLANCA				
						N° compte bancaire :		011 780 0000 70 210 00 60 028 31				

INP : 093001980
IF : 706552
ICE : 001654761000041

FACTURE

CASABLANCA le 23-04-2021

Mme Salwa KERMANI
Prescripteur :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
	SARS COV-2 PCR	B550	B

Total des B : 550

TOTAL DOSSIER : 600.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : six cents dirhams .

Dr Noureddine LOUANJLI
Laboratoire d'Analyses
LAHOUANJLI Noureddine - Biologis
Dr LOUANJLI Noureddine - Biologis
10, Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca
Tél: 0522 20 74 22 / 0522 47 33 83 / 0522 20 74 22 / 0522 29 77 06 / 0522 22 14 95 / 0522 47 40 58 - Fax : 0522 26 83 03

Prélèvements à Domicile Tél.: 06 54 35 63 47 / 06 77 06 70 95

40. Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P.20.080. 40. متحف الأمير مولاي عبد الله - الدار البيضاء - ر.ب.

Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 05 22 47 40 58 - Fax : 05 22 26 83 03

E-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

CNSS : 2102391 / ICE : 001654761000041 / Patente : 33202488 / IF : 41502000

Date du prélèvement : 23-04-2021 à 08:57
 Code patient : 2104230005
 Né(e) le : 19-09-1999 (21 ans)



Mme Salwa KERMANI
 Dossier N° : 2104230005
 Prescripteur :

BIOLOGIE MOLECULAIRE

DIAGNOSTIC SARS-COV-2 (COVID19) PAR TECHNIQUE RT-PCR

Nature du prélèvement : naso-pharyngé

Résultat

(SaCycler 96 (RT-PCR). Kit Sacace Real Time PCR kit for detection of SARS-CoV-2 (COVID-19))

Résultat négatif : Absence de détection d'ARN de SARS-CoV-2.

La sensibilité des test RT-PCR utilisés pour le SARS-CoV-2 varie selon le type de prélèvement et la période à laquelle celui-ci est effectué au cours de la maladie. Un résultat négatif doit être interprété avec prudence et en présence de symptômes évocateurs, une infection à Covid-19 ne peut être totalement exclue.

Le prélèvement nasopharyngé peut également être réalisé à domicile selon les normes d'hygiène en vigueur. Veuillez contacter le: 00212 6 54 35 63 47

الطبقة العلوية
 Laboratoire d'Analyses Médicales
 LABOMAC Médicale
 Dr LOUANJLI Noureddine - Biologiste
 10, Rue Prince Moulay Abdellah
 Tel: 0522 20 74 22 / 0522 29 77 06 / 0522 22 14 95 / 0522 47 40 58 - Fax : 0522 26 83 03
 Validé par : Dr Noureddine LOUANJLI

Page 1 / 1

Prélèvements à Domicile Tél.: 06 54 35 63 47 / 06 77 06 70 95

40.Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P.20.080. محج الأمير مولاي عبد الله - الدار البيضاء - رب. 40

Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 05 22 47 40 58 - Fax : 05 22 26 83 03

E-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

CNSS : 2102391 / ICF : 001654761000041 / Patente : 33202488 / IF : 41502000